

13
12
11
10
09
08
07
06
05
04
03
02
01
UE

AI master / finalité spécialisée : espaces scénographiques

2020-2021
ARTS DE L'ESPACE
ESA SAINT-LUC BRUXELLES



PROGRAMME D'ÉTUDES
MASTER À FINALITÉ SPÉCIALISÉE :
ESPACES SCÉNOGRAPHIQUES

sommaire

P.4

glossaire

P.7

présentation

P.9

BLOC 01

P.21

BLOC 02

P.29

annexes

P.32

unités d'enseignement – organigramme

**PROGRAMME D'ÉTUDES
MASTER / FINALITÉ :
ESPACES SCÉNOGRAPHIQUES**



**2020-2021
ARTS DE L'ESPACE
ESA SAINT-LUC BRUXELLES**

Acquis d'apprentissage

Énoncé de ce que l'étudiant doit savoir, comprendre et être capable de réaliser au terme d'un processus d'apprentissage, d'un cursus ou d'une unité d'enseignement validée ; les acquis d'apprentissage sont définis en termes de savoirs, d'aptitudes et de compétences.

Activités de remédiation

Activités d'aide à la réussite ne faisant pas partie d'un programme d'études, visant à combler les lacunes éventuelles d'étudiants ou les aider à suivre ou à reprendre un programme d'études avec de meilleures chances de succès.

Atelier interdisciplinaire

Une démarche interdisciplinaire consiste à s'aventurer aux intersections des champs disciplinaires, d'aller voir ce qui se passe « entre » eux. Elle se situe à la croisée des savoirs et des savoir-faire, là où leur rencontre et leurs échanges crée quelque chose de nouveau, qui n'existe dans aucune des disciplines concernées.

Atelier transdisciplinaire

Une démarche transdisciplinaire, comme son étymologie l'indique, consiste à s'aventurer non seulement entre les disciplines mais aussi à travers et, surtout, au-delà de celles-ci. Elle apparaît lorsque les points de vue de chaque discipline s'entraident et se dépassent au profit de l'exploration d'un questionnement. Elle permet d'aborder le monde qui nous

entoure dans sa complexité et sa diversité.

Bachelier (BA)

Grade académique de niveau 6 sanctionnant des études de premier cycle de 180 crédits au moins.

BLOC

Un bloc comporte un nombre imposé d'unités et est constitué de 60 crédits (voir Crédits). L'étudiant inscrit au BLOC 01 doit valider au minimum 45 crédits pour continuer son parcours.

Compétence

Faculté évaluable pour un individu de mobiliser, combiner, transposer et mettre en œuvre des ressources individuelles ou collectives dans un contexte particulier et à un moment donné ; par ressources, il faut entendre notamment les connaissances, savoir-faire, expériences, aptitudes, savoir-être et attitudes.

Co-requis d'une unité d'enseignement

Ensemble d'autres unités d'enseignement d'un programme d'études qui doivent avoir été suivies préalablement ou au plus tard au cours de la même année académique.

Crédit

Unité correspondant au temps consacré par l'étudiant, au sein d'un programme d'études, à une activité d'apprentissage.

Un crédit correspond forfaitairement à 30 heures d'activités d'apprentissage. Cette charge horaire n'est que partiellement consacrée à des enseignements organisés directement par l'établissement, comprend d'autres activités associées, telles les travaux, exercices personnels, préparations, études, projets, recherches documentaires, épreuves ou immersion socio-professionnelle.

Cursus

Ensemble cohérent d'un ou plusieurs cycles d'études constituant une formation initiale déterminée au sein d'un cursus, les grades intermédiaires peuvent être « de transition », donc avoir pour finalité principale la préparation au cycle suivant ou « professionnalisant » pour les formations qui s'arrêtent au bout du premier cycle (type court).

Cycle

Études menant à l'obtention d'un grade académique ; l'enseignement supérieur est organisé en trois cycles.

Orientation

Ensemble d'unités d'enseignement d'un programme d'un cycle d'études correspondant à un référentiel de compétence et un profil d'enseignement spécifiques et sanctionnés par un grade académique distinct.

Pré-requis d'une unité d'enseignement

Ensemble d'autres unités d'enseignement d'un programme d'études dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à cette unité d'enseignement, sauf dérogation accordée par le jury.

Programme d'études

Ensemble des activités d'apprentissage, regroupées en unités d'enseignement, certaines obligatoires, d'autres au choix individuel de chaque inscrit, conforme au référentiel de compétences d'un cycle d'études ; le programme précise les crédits associés et l'organisation temporelle et en pré-requis ou co-requis des diverses unités d'enseignement.

Profil d'enseignement

Ensemble structuré des unités d'enseignement, décrites en acquis d'apprentissage, conformes au référentiel de compétences du ou des cycles d'études dont elles font partie, spécifique à un établissement d'enseignement supérieur organisant tout ou partie d'un programme d'études et délivrant les diplômes et certificats associés.

Quadrimestre

Du 16/09 au 31/01, du 03/02 au 30/06, du 01/07 au 14/09

Division organisationnelle des activités d'apprentissage d'une année académique couvrant approximativement quatre mois ; l'année académique est divisée en trois quadrimestres.

Référentiel de compétences

Ensemble structuré de compétences spécifiques à un grade académique, un titre ou une certification.

TFE et PFE

Le TFE est un travail rédactionnel de fin d'études qui doit être produit en lien avec le projet de fin d'études (PFE).

Unité d'enseignement

Activité d'apprentissage ou ensemble d'activités d'apprentissage qui sont regroupées parce qu'elles poursuivent des objectifs communs et constituent un ensemble pédagogique au niveau des acquis d'apprentissage attendus.

AC :

Actualités culturelles

AI :

Architecture d'intérieur

Crédit ECTS :

Système européen de transfert et d'accumulation de crédits

HAA :

Histoire et actualité des arts

QUADRI :

Quadrimestre

TT :

Techniques et technologies

UE :

Unité d'enseignement

Le Master en architecture d'intérieur permet d'approfondir et de prolonger les connaissances et compétences acquises en Bachelier. Axé sur la recherche et l'expérimentation, le cursus propose une formation originale, qui articule une finalité spécialisée ou approfondie à des démarches interdisciplinaires et transdisciplinaires. Les étudiants sont invités à s'aventurer entre les disciplines mais aussi à travers et, surtout, au-delà de celles-ci, multipliant par là les points de vue de chaque discipline pour provoquer un questionnement. Cette démarche permet d'approcher le monde qui nous entoure dans sa complexité et sa diversité, à la croisée des savoirs et des savoir-faire, là où leur rencontre et leurs échanges créent quelque chose de nouveau, qui n'existe dans aucune des disciplines concernées.

Le travail d'atelier ne se fait plus prioritairement sur base de sujets et de thèmes imposés mais donne libre cours à tous les terrains d'investigation et à toutes les formes d'expression artistique : recueil de photographies, performance, maquette, installation, édition, vidéo, etc. ! Dans le même ordre d'idées, le stage, le mémoire et les cours théoriques visent à développer l'autonomie des étudiants, et à leur permettre d'articuler compétences pratiques, esprit critique et capacités d'analyse. En ce sens, les futurs architectes d'intérieur pourront poser des choix engagés, tant en termes de construction, de conception que de représentation, en vue d'intervenir avec pertinence

présentation

et de façon créative dans des lieux aussi divers que l'habitat, l'espace public, les espaces de services, les espaces d'exposition, le « monument »...

FINALITÉ SPÉCIALISÉE – ESPACES SCÉNOGRAPHIQUES

Les projets portent sur des programmes d'exposition, des contenus muséographiques, des scénarios de films, des œuvres dramatiques, des événements historiques... pour lesquels il s'agit de concevoir un espace pertinent, créatif et fonctionnel, une architecture provisoire ou permanente, le plus souvent intégrée à une architecture existante. Cette spécialité s'articule sur les notions de contenu et de narration.

Le travail de l'atelier est centré d'abord sur le processus de transfert d'un contenu dans un espace tridimensionnel, destiné à accueillir des publics spécifiques afin d'instaurer avec eux une relation adéquate, qu'elle soit ludique, didactique ou poétique.

Cet enseignement suppose une création décloisonnée, mobilisant les ressources poétiques de l'étudiant. Ce dernier est amené à concevoir des environnements explicites et à donner vie à des programmes contraignants en proposant des expériences de visite enrichissantes tout en structurant clairement les informations qu'il met en scène.

UE

01

02

03

04

05

06

07

08

09

BLOC 01

Unité d'enseignement 1

Quadrimestre 1

Enseignants

Frédéric Ruymen

Nicolas Stevens

Titulaire

Nicolas Stevens

Crédits / charge horaire

20 crédits / 104h

Activité d'apprentissage

Espaces scénographiques /

Atelier

Co-requis

UE 02, UE 06

**Référentiel de compétences
(cf. annexe 1)**

1, 2, 3, 4, 6, 7, 8, 9, 10

**Compétences spécifiques
et acquis d'apprentissage
terminaux (cf. annexe 2)**

1.1, 1.2, 2.1, 2.2, 3.1, 3.2, 3.3, 3.5,

4.1, 4.2, 5.1, 5.2, 6.2, 6.4, 6.5

Acquis d'apprentissage

- Maîtriser le vocabulaire des techniques propres à la création scénographique.
- Concevoir et réaliser des projets d'atelier dans les différents champs d'exercice abordés.
- Maîtriser les implications techniques, logistiques et budgétaires des projets imaginés de même que les normes de sécurité.
- Posséder un corpus de références au niveau des arts de la scène, de l'expographie.
- Communiquer la teneur et les modalités d'un projet.
- Acquérir les connaissances de base en éclairage, connaissances approfondies en résistance des matériaux, techniques de construction.
- Gérer un planning de travail, un calendrier. Capacités graphiques approfondies.

Unité d'enseignement 2

Quadrimestre 1

Enseignants

Nathalie Borlée

Frédéric Ruymen

Titulaire

Frédéric Ruymen

Crédits / charge horaire

6 crédits / 104h

Activités d'apprentissage

- Techniques et technologies / Équipements des espaces culturels (3 crédits / 52h)
- Droit / Équipements scéniques et culturels (1 Crédit / 26h)
- Histoire et actualité des arts / Art et architecture (2 crédits / 26h)

Co-requis

UE 01, UE 06

**Référentiel de compétences
(cf. annexe 1)**

2, 4, 5, 8, 9, 10

**Compétences spécifiques
et acquis d'apprentissage
terminaux (cf. annexe 2)**

1.1, 1.2, 2.2, 2.3, 2.4, 4.1,
5.1, 5.2

Acquis d'apprentissage

- Posséder une connaissance générale de l'évolution des arts plastiques en Occident.
- Acquérir une vue d'ensemble du champ d'activités de la scénographie contemporaine.
- Maîtriser le vocabulaire et les concepts opérationnels en scénographie.
- Posséder une vue d'ensemble des différentes questions de droit, prévention et sécurité.
- Donner une vue globale des questions liées à l'équipement scénographique des espaces culturels.
- Connaître les contraintes techniques des lieux de spectacle et des moyens dont ils disposent.
- Connaître les équipements spécifiques à la scénographie d'exposition (vitrines, éclairages, signalétique, panneaux d'exposition, accueil et confort du visiteur).

Évaluation

Évaluation non intégrée.

Unité d'enseignement 3

Quadrimestre 1

Enseignante et titulaire

Aurélie Arpigny

Crédits / charge horaire

2 crédits / 26h

Activité d'apprentissage

Techniques et technologies /
Équipements

Co-requis

UE 07

**Référentiel de compétences
(cf. annexe 1)**

2, 4

**Compétences spécifiques
et acquis d'apprentissage
terminaux (cf. annexe 2)**

1.1, 2.3, 3.3, 4.1, 6.5

Acquis d'apprentissage

- Acquérir les outils nécessaires pour analyser, comprendre et prévoir les équipements techniques dans l'établissement de leur futur projet.
- Prévoir et comprendre les implications dues aux choix des techniques.
- Se sensibiliser au rôle social dans les économies d'énergie ainsi que l'impact architectural que cela engendre.
- Connaître et analyser le cadre légal en matière d'équipement (PEB, etc.)

Unité d'enseignement 4

Quadrimestre 1

Enseignants

Elke de Rijke
Xavier Roland

Titulaire

Elke de Rijke

Crédits / charge horaire

5 crédits / 78h

Activités d'apprentissage

- Actualités culturelles /
Actualité et lectures de
l'art (3 crédits / 52h)
 - Muséographie / Générale
(2 crédits / 26h)
-

**Référentiel de compétences
(cf. annexe 1)**

4, 5, 8

**Compétences spécifiques
et acquis d'apprentissage
terminaux (cf. annexe 2)**

1.1, 1.2, 3.1, 4.1, 5.1, 5.2,
6.3, 6.5

Acquis d'apprentissage

- Comprendre et contextualiser des formes, des contenus et des enjeux dans le domaine des arts visuels et des arts de la scène.
- Rechercher de façon ciblée des informations théoriques et artistiques.
- Réaliser un commentaire esthétique spécialisé de textes et d'images.
- Parfaire des notions de construction d'une appréciation esthétique.
- Connaître l'histoire des musées, leurs fonctions et leurs objectifs dans la société contemporaine.
- Maîtriser les enjeux de la collection, de la conservation et de la mise en espace et en valeur du patrimoine matériel et immatériel.
- Développer la maîtrise d'un exposé oral et écrit.
- Développer le sens de la collaboration.
- Développer l'esprit critique et affiner le jugement personnel grâce à l'acquisition d'une culture du regard ainsi que des outils d'analyse de l'offre culturelle des dernières décennies.

Évaluation

Évaluation non intégrée.

Unité d'enseignement 5

Quadrimestre 2

Enseignants

Aline Gheysens
Nicolas Gyömörey
Frédéric Ruymen
Nicolas Stevens

Titulaire

Nicolas Stevens

15 crédits / 120h

Activité d'apprentissage

- Architecture d'intérieur/
Atelier (13 crédits / 96h)
 - TT / Matériaux nouveaux
(2 crédits / 24h)
-

Référentiel de compétences (cf. annexe 1)

1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8

Compétences spécifiques et acquis d'apprentissage terminaux (cf. annexe 2)

1.1, 1.2, 1.3, 2.3, 3.1, 4.1, 4.2,
4.3, 5.2, 6.1, 6.3, 6.4, 6.5

* Voir glossaire

Acquis d'apprentissage

- Capacité à entreprendre et développer une recherche.
- Intégrer les enjeux de société actuels.
- Acquérir une perception interdisciplinaire.
- Argumenter ses choix techniques originaux et les situer dans un contexte expérimental reconnu.
- Savoir engager et réévaluer sa responsabilité au sein de la construction d'un projet collectif.
- Être « acteur » à part entière au sein d'une équipe interdisciplinaire.
- Faire usage avec pertinence et créativité des pratiques et des connaissances engrangées pendant la durée du cursus.

Évaluation

Évaluation non intégrée.

Unité d'enseignement 6

Quadrimestre 2

Enseignante et titulaire

Nathalie Borlée

Crédits / charge horaire

4 crédits / 48h

Co-requis

UE 01, UE 02

Activité d'apprentissage

Techniques et technologies /
Équipements des espaces
culturels

**Référentiel de compétences
(cf. annexe 1)**

2, 4, 5, 8, 9, 10

**Compétences spécifiques
et acquis d'apprentissage
terminaux (cf. annexe 2)**

1.1, 1.2, 2.2, 2.3, 2.4, 4.1,
5.1, 5.2

Acquis d'apprentissage

- Donner une vue globale des questions liées à l'équipement scénographique des espaces culturels.
- Connaître les contraintes techniques des lieux de spectacle et des moyens dont ils disposent.
- Connaître les équipements spécifiques à la scénographie d'exposition : vitrines, éclairages, signalétique, panneaux d'exposition, accueil et confort du visiteur.

Unité d'enseignement 7

Quadrimestre 2

Enseignante et titulaire

Aurélie Arpigny

Crédits / charge horaire

2 crédits / 24h

Activité d'apprentissage

Techniques et technologies /
Équipements

Co-requis

UE 03

**Référentiel de compétences
(cf. annexe 1)**

2, 4

**Compétences spécifiques
et acquis d'apprentissage
terminaux (cf. annexe 2)**

1.1, 2.3, 3.3, 4.1, 6.5

Acquis d'apprentissage

- Acquérir les outils nécessaires pour analyser, comprendre et prévoir les équipements techniques dans l'établissement de leur futur projet.
- Prévoir et comprendre les implications dues aux choix des techniques.
- Se sensibiliser au rôle social dans les économies d'énergie ainsi que l'impact architectural que cela engendre.
- Connaître et analyser le cadre légal en matière d'équipement (PEB, etc.)

Unité d'enseignement 8

Quadrimestre 2

Enseignants

Antoine Boute

Cestmi Vesela

Titulaire

Antoine Boute

Crédits / charge horaire

4 crédits / 72h

Activités d'apprentissage

– Gestion / Générale

(3 crédits / 48h)

– Droit / Notions de législation

et de droit (1 crédits / 24h)

Référentiel de compétences

(*cf. annexe 1*)

4, 5, 8

**Compétences spécifiques
et acquis d'apprentissage
terminaux (*cf. annexe 2*)**

1.1, 3.1, 3.5, 4.1, 5.1, 5.2,

6.3, 6.5

Acquis d'apprentissage

– Connaître les lois, décrets, règlements, qui régissent l'activité du monde du bâtiment et les responsabilités qui reposent sur les épaules de tous les acteurs et intervenants et plus spécifiquement les architectes d'intérieur.

– Contextualiser les problématiques juridiques abordées de façon à dépasser le point de vue purement légaliste.

Évaluation

Évaluation non intégrée.

Unité d'enseignement 9

Quadrimestre 2

Enseignante et titulaire

Rafaella Houlstan-Hasaerts

Crédits / charge horaire

2 crédits / 24h

Activité d'apprentissage

Méthodologie / Du mémoire

**Référentiel de compétences
(cf. annexe 1)**

4, 5, 8

**Compétences spécifiques
et acquis d'apprentissage
terminaux (cf. annexe 2)**

1.1, 3.1, 4.1, 5.2

Acquis d'apprentissage

- Apprendre à délimiter un travail de recherche personnel.
- Identifier et associer les ressources nécessaires à un travail de recherche.

BLOC 02

UE

09

10

11

12

13

Unité d'enseignement 10

Quadrimestres 1 et 2

Enseignante et titulaire

Aurélie Arpigny

Crédits / charge horaire

10 crédits / 150h

Activité d'apprentissage

Stages

**Référentiel de compétences
(cf. annexe 1)**

4, 5, 6, 8

**Compétences spécifiques
et acquis d'apprentissage
terminaux (cf. annexe 2)**

3.4, 5.1, 6.1, 6.2

Acquis d'apprentissage

- Constituer un CV et un book original et de qualité.
- Trouver un contenu de stage en lien avec l'architecture d'intérieur et en réponse aux exigences du projet de l'étudiant.

Unité d'enseignement 11

Quadrimestre 1

Enseignants

Aline Gheysens

Rafaella Houlstan-Hasaerts

Nicholas Kite

Pierre Toby

Titulaire

Pierre Toby

Crédits / charge horaire

20 crédits / 156h

Activité d'apprentissage

– Architecture d'intérieur /
Atelier (15 crédits / 104h)

– Méthodologie/Suivi du
mémoire (5 crédits / 52h)

Pré-requis

UE 05, UE 09

Co-requis

UE 13

Référentiel de compétences (cf. annexe 1)

1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8

Compétences spécifiques et acquis d'apprentissage terminaux (cf. annexe 2)

1.1, 1.2, 2.3, 3.1, 4.1, 4.2, 4.3,
5.1, 5.2, 6.1, 6.2, 6.3, 6.4, 6.5

Acquis d'apprentissage

- Capacité à entreprendre et développer une recherche.
- Intégrer les enjeux de société actuels.
- Conceptualiser et composer un projet d'architecture d'intérieur.
- Intégrer toutes les composantes techniques, formelles, conceptuelles, etc. devant être mobilisées dans un projet d'architecture d'intérieur.
- Acquérir une perception transdisciplinaire.
- Argumenter ses choix techniques originaux et les situer dans un contexte expérimental reconnu.
- Estimer les risques liés à l'utilisation de procédés nouveaux en les replaçant dans une évolution historique.
- Élaborer une recherche précise et illustrée et la communiquer sous une forme pertinente et sur une durée définie.
- Savoir engager et réévaluer sa responsabilité au sein de la construction d'un projet collectif.
- Être « acteur » à part entière au sein d'une équipe transdisciplinaire.
- Faire usage avec pertinence et créativité des pratiques et des connaissances engrangées pendant la durée du cursus.
- Développer un travail théorique personnel.
- Mener à bien une recherche scientifique originale et de niveau supérieur sur un corpus défini, rechercher la documentation et les références adéquates et exploiter pertinemment les banques de données.
- Structurer, rédiger, présenter et défendre son travail de recherche.
- Faire preuve d'esprit critique et d'autonomie.
- Argumenter un jugement personnel.

Évaluation

Évaluation non intégrée.

* Voir glossaire

Unité d'enseignement 12

Quadrimestre 1

Enseignantes

Rafaella Houlstan-Hasaerts

Carolina Serra

Titulaire

Rafaella Houlstan-Hasaerts

Crédits / charge horaire

6 crédits / 78h

Activités d'apprentissage

- Histoire et actualité des arts / Art et architecture (4 crédits / 52h)
- Sciences humaines et sociales / Anthropologie de l'art (2 crédits / 26h)

Référentiel de compétences

(cf. annexe 1)

4, 5, 8

Compétences spécifiques et acquis d'apprentissage terminaux (cf. annexe 2)

1.1, 1.2, 2.4, 3.1, 5.1, 5.2, 6.5

Acquis d'apprentissage

- Décrire, analyser et critiquer des objets architecturaux et artistiques en les situant dans un contexte plus large que celui de l'« œuvre » accomplie. Il s'agira notamment de prendre en compte leur processus de production, leur réception, leur usage et occupation, leur évolution dans le temps et leur relation à diverses dimensions de la société.
- Mener des recherches documentaires et bibliographiques. Se doter de références pour aborder des questions spatiales et artistiques complexes, articulées à diverses dimensions de la société.
- Faire des liens itératifs entre le cours, d'autres enseignements et le travail d'atelier.
- Développer un propos oral et écrit.
- Participer à l'élaboration d'un savoir collectif à travers des séminaires.
- Penser l'engagement des étudiants dans la société et évaluer l'impact de leurs productions sur celle-ci.
- Mettre en relation de systèmes culturels issus de sociétés diverses par la méthode ethnologique.
- S'ouvrir au raisonnement des autres, à mettre en question ses propres catégories, à les analyser et à les resituer par la compréhension de sa propre société.

Évaluation

Évaluation non intégrée.

Unité d'enseignement 13

Quadrimestre 2

Enseignants

Rafaella Houlstan-Hasaerts

Nicholas Kite

Pierre Toby

Titulaire

Pierre Toby

Crédits / charge horaire

24 crédits / 144h

Activité d'apprentissage

– Architecture d'intérieur / Atelier (16 crédits / 96h)

– Méthodologie / Suivi du mémoire (8 crédits / 48h)

Co-requis

UE 11

Référentiel de compétences

(cf. annexe 1)

1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8

Compétences spécifiques et acquis d'apprentissage terminaux (cf. annexe 2)

1.1, 1.2, 2.3, 3.1, 4.1, 4.2, 4.3,

5.1, 5.2, 6.1, 6.2, 6.3, 6.4, 6.5

* Voir glossaire

Acquis d'apprentissage

- Capacité à entreprendre et développer une recherche.
- Intégrer les enjeux de société actuels.
- Conceptualiser et composer un projet d'architecture d'intérieur.
- Intégrer toutes les composantes techniques, formelles, conceptuelles, etc. devant être mobilisées dans un projet d'architecture d'intérieur.
- Acquérir une perception transdisciplinaire.
- Sélectionner parmi les techniques et matériaux contemporains des solutions innovantes appropriées aux besoins ou exigences spécifiques d'un projet.
- Argumenter ses choix techniques originaux et les situer dans un contexte expérimental reconnu.
- Estimer les risques liés à l'utilisation de procédés nouveaux en les replaçant dans une évolution historique.
- Élaborer une recherche précise et illustrée et la communiquer sous une forme pertinente et sur une durée définie.
- Savoir engager et réévaluer sa responsabilité au sein de la construction d'un projet collectif.
- Être « acteur » à part entière au sein d'une équipe transdisciplinaire.
- Faire usage avec pertinence et créativité des pratiques et des connaissances engrangées pendant la durée du cursus.
- Développer un travail théorique personnel.
- Mener à bien une recherche scientifique originale et de niveau supérieur sur un corpus défini, rechercher la documentation et les références adéquates et exploiter pertinemment les banques de données.
- Structurer, rédiger, présenter et défendre son travail de recherche.
- Faire preuve d'esprit critique et d'autonomie.
- Argumenter un jugement personnel.

Évaluation

Évaluation non intégrée.

ANNEXE 1

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES

Le grade de master en Architecture d'intérieur — Finalité : Espaces scénographiques est décerné aux étudiants qui :

1. conduisent une recherche originale sur la base de l'expérimentation et réalisent des œuvres artistiques singulières situées dans un contexte élargi théorique, historique, socio-politique, etc. ;
2. ont acquis des connaissances hautement spécialisées et des compétences en architecture d'intérieur faisant suite aux compétences acquises au niveau du bachelier. Ces connaissances et ces compétences permettent de développer ou de mettre en œuvre des propositions artistiques de manière originale, dans le cadre d'une recherche ou d'une création ;
3. mettent en œuvre, articulent et valorisent, de manière singulière, ces connaissances et ces compétences en vue de construire des propositions artistiques dans des contextes expérimentaux et pluridisciplinaires ;
4. mobilisent ces connaissances et ces compétences, dans un monde complexe et changeant, en vue d'inventer des propositions artistiques et de forger des outils critiques ;
5. agissent à la jonction de domaines hétérogènes, artistiques, politiques, esthétiques, philosophiques, sociétaux, etc. ;
6. assument une démarche et une production artistiques également validées en dehors du champ académique ;
7. présentent des productions, communiquent à leurs propos et prennent en compte les conditions de réception, de transmission et de communication des œuvres selon des modalités adaptées au contexte ;
8. développent et intègrent un fort degré d'autonomie qui leur permet de poursuivre leur pratique et leur formation, d'acquérir de nouveaux savoirs et de développer de nouvelles compétences pour pouvoir évoluer dans des contextes diversifiés ;
9. abordent des formes multiples de narration et de temporalité à destination d'un public spécifique ;
10. mobilisent les compétences et les connaissances nécessaires (artistiques, techniques et technologiques) à la mise en œuvre d'un projet scénographique.

ANNEXE 2**COMPÉTENCES
SPÉCIFIQUES
ET ACQUIS
D'APPRENTISSAGE
TERMINAUX**

Au terme du 2^e cycle, l'étudiant(e) sera capable de :

1. Intégrer et élargir les connaissances dans les domaines de l'architecture d'intérieur et des champs connexes.

- 1.1 Mener une recherche documentaire approfondie.
- 1.2 S'approprier des concepts complexes articulés à diverses dimensions de la société pour formuler un propos personnel.
- 1.3 Envisager une approche transversale des spécialisations.

2. Problématiser une thématique.

- 2.1 Développer une thématique avec justesse et méthode.
- 2.2 Intégrer toutes les composantes d'une thématique abordée dans le cadre d'un travail théorique et d'un projet d'architecture d'intérieur.
- 2.3 Allier l'étude factuelle à l'analyse critique.
- 2.4 Produire un écrit répondant à une question de recherche.

3. Conceptualiser et composer un projet d'architecture d'intérieur.

- 3.1 Mener une démarche fondée sur une étude approfondie de champs connexes.
- 3.2 Concevoir un projet scénographique en mobilisant, par une recherche active, les ressources adéquates en tenant compte des enjeux spécifiques de la spécialité et des publics destinataires tout en assumant ses choix personnels.
- 3.3 Créer un programme approprié à une thématique donnée à destination de publics pluriels.
- 3.4 Identifier et maîtriser les techniques mobilisées dans le projet tout en sollicitant les ressources nécessaires.
- 3.5 Objectiver les contraintes inhérentes au projet (contraintes patrimoniales, normes et réglementations, cahier des charges, métrés, coûts).
- 3.6 Apporter une réponse spatiale pertinente et originale.

4. Communiquer

- 4.1 Défendre oralement ou par écrit un propos de manière convaincante.
- 4.2 Proposer un dispositif de communication approprié.
- 4.3 Soutenir un débat argumenté.

5. Intégrer les enjeux de société actuels.

- 5.1** Intégrer les enjeux patrimoniaux, sociaux, politiques, environnementaux, économiques et culturels.
- 5.2** Faire preuve d'autonomie intellectuelle dans l'attitude adoptée face à ces enjeux.

6. Être un citoyen responsable.

- 6.1** Être ouvert et à l'écoute des autres.
- 6.2** S'engager en tant qu'architecte d'intérieur.
- 6.3** Faire preuve de transversalité et de polyvalence.
- 6.4** Adopter une attitude citoyenne et engagée.
- 6.5** Faire preuve d'autocritique.



SAINT
-LUC
BRUXELLES

**ÉCOLE SUPÉRIEURE DES ARTS
SAINT-LUC BRUXELLES**

Place L. Morichar 30 – 1060 Bruxelles

+32 2 533 08 80

raffaella@stluc-esa-bxl.org

www.stluc-bruxelles-esa.be